

REGIONS FRANCE

Pour une information plus rapide des collaborateurs, ce procès-verbal, établi sous la responsabilité du secrétaire de l'instance, est affiché avant son approbation définitive lors de la prochaine réunion de l'instance.

Comité Social et Économique

Le secrétaire

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE DE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS REGIONS FRANCE DU 29/09/2023

La réunion est présidée par Gilles DOLFI, DG de BYTPRF assisté d'Yvan HENAULT, DRH, de Marie TURRA, Responsable RH et de Driss LAHMAMOUCI, de la Direction Prévention Santé Sécurité.

Compte Rendu CSE du mois de juillet 2023

Le compte-rendu du CSE du mois de juillet 2023 est approuvé à l'unanimité. Il est rappelé qu'il peut être consulté sur le Portail Travaux.

1^{ère} Partie : LA VIE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

1. Informations économiques

Gilles DOLFI présente l'information économique.

PC à fin aout 2023	280 335 K€
Activité à fin aout 2023	213 847 K€ (dont 4 728 K€ de grands projets)

Répartition de l'activité à fin aout 2023 :

Centre-Ouest	36 294 K€
IDF	39 502 K€
Nord	18 262 K€
VSL France	20 918 K€
Sud-Ouest	18 112 K€
Grand Est	47 838 K€
Grands Travaux Terrassement	20 685 K€
Grands Projets	4 728 K€
Gestion des déblais	2 213 K€

2. Situation de l'emploi

a. Informations sur les effectifs et mouvements de personnel

Au 31/08/2023, l'entreprise Bouygues TP Régions France est composée de 654 collaborateurs. L'effectif se décompose comme suit : 277 Cadres, 133 ETAM et 244 Compagnons. Sur ces 654 collaborateurs, 618 sont en CDI et 36 en contrat en alternance.

La mixité Cadre est de 22,74 %

- 42,4 % des collaborateurs sont des Cadres
- 20,3 % des collaborateurs sont des ETAM
- 37,3 % des collaborateurs sont des Compagnons

La moyenne d'âge tous statuts confondus est de 40,7 ans.

L'ancienneté moyenne tous statuts confondus est de 12,1 ans.

En juillet 2023, nous comptabilisons :

- 13 recrutements (6 cadres / 4 ouvriers/ 3 ETAM)
- 8 départs (4 compagnons, 2 ETAM, 2 cadre) (1 démission/ 1 fin de CDD/ 1 fin de période d'essai/ 3 licenciements /2 mutations)

En aout 2023, nous comptabilisons :

- 7 recrutements (5 cadres / 1 ouvrier/ 1 ETAM)
- 6 départs (2 compagnons, 3 ETAM, 1 cadre) (1 démission/ 2 fin de CDD/ 1 RC/ 1 licenciement/ 1 mutation)

b. Consultation sur les prêts/emprunts de main d'œuvre

Le Comité Economique et Social est consulté pour les prêts et emprunts de main d'œuvre envisagés au sein de Bouygues TP Régions France. Les prêts et emprunts en cours sont généralement commentés. Les membres du CSE sont favorables à la mise en place de ces prêts et emprunts compte tenu de l'organisation de certains chantiers (chantiers GIE, Grand Paris...) et des besoins exprimés par ailleurs.

3. Information relative à la note d'orientation formation 2024 Bouygues Travaux Publics

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement du projet Envol marquant le transfert des activités Energies & Services de Bouygues Construction vers Equans. Bouygues Construction et ses filiales mettent désormais en œuvre le projet d'entreprise Greenlight défini en 2022. Ce projet vise à concilier croissance avec enjeux environnementaux et sociétaux.

Il repose sur trois piliers : le développement (implantations, immobilier, grands projets..), la différenciation (approche produit, comptes clés, construction décarbonée, industrialisation) et la transformation (digitale et data, simplification, culturelle et managériale, accroissement de l'attractivité).

La **prévention des risques et de la santé au travail** demeure le socle majeur de notre politique de formation. Les entités veilleront donc à ce que chaque collaborateur reçoive les formations nécessaires et adaptées à sa situation de travail. A ce titre, les formations *Leader Sécurité 1,2 et 3* devront continuer à être déployées sur un rythme soutenu dans l'ensemble des périmètres de l'entreprise.

La filière P2S bénéficie d'un parcours spécifique *Safety Academy* : le déploiement France et International continue en 2024.

La formation constitue un levier majeur de la transformation de l'entreprise voulue dans le projet Greenlight.

A ce titre les **formations climat et carbone** sont mises à jour en ce moment. De nouveaux modules seront proposés d'ici le 1^{er} trimestre 2024 et déployés dans l'ensemble des pays dans la foulée. La *fresque du climat* continuera à être déployée grâce à nos formateurs internes. Dans l'attente, la formation *Agir pour le climat* demeure en ligne.

L'évolution de notre **culture managériale** s'appuiera sur :

- Les ateliers *Expériences Your Values* déployés en 2023. Déjà plus de 400 ateliers se sont tenus à travers le monde. Ils continueront à être déployés en 2024 pour toucher un maximum d'équipes dans tous les pays. Experience Your Values est disponible en version digitale sur Bylearn, et en version physique, avec des boîtes de jeux, distribuées par Bouygues Construction University
- Les formations Relations & leadership 1,2 et 3 déjà largement proposés continueront à l'être dans l'ensemble des pays de présence. Ces formations ont intégré les 4 valeurs de Bouygues Construction dans leurs contenus.
- Enfin les formations talents (*Ulysse et Marco Polo*) sont revues en ce moment pour être adaptées à notre projet d'entreprise. Les nouvelles versions seront déployées dès début 2024.

Pour accompagner le développement des **grands projets** de construction, les formations *Phidias* et *Périclès* sont en cours de refondation. Les nouvelles formations seront déployées dès fin 2023 en parallèle du lancement du Club Périclès qui vise à animer la Communauté Grands projets de Bouygues Construction.

Bouygues Construction University développe également de nouveaux produits pour se former autrement :

- Les podcasts, disponibles sur Bylearn
- Les conférences Inspiration by BCU

L'outil de **elearning** ByLe@rn continuera à être déployé et promu pour :

- Faciliter et accroître la pratique de l'auto-formation dans l'entreprise
- Favoriser la digitalisation de toutes les formations qui peuvent l'être,
- Faciliter l'accès à des offres de formations variées et pertinentes (langues étrangères avec Go fluent, catalogue qualifié avec Edflex...)
- Développer la capitalisation des expériences et la transversalité entre les entités en proposant des partages d'expériences et de compétences sur des sujets de progrès.

Par ailleurs des **parcours de formations** sont en cours d'élaboration au sein de chaque métier visant à accroître la visibilité de l'offre de formation. Ces parcours concerneront dans un premier temps les filières travaux et maîtrise et devront être déployés au 1er semestre 2024.

Chez **Bouygues Travaux Publics**, le parcours Travaux est actuellement composé d'Ecole Travaux, Campus Travaux, puis Phidias, nouveau programme développé par Bouygues Construction University, pour les collaborateurs s'orientant vers le management de Grands Projets.

- **Ecole travaux** : formation de 4 jours à destination des nouveaux arrivants dans la conduite de travaux leur permettant d'avoir une meilleure connaissance de l'entreprise, de comprendre le rôle et les missions d'un conducteur travaux et d'acquérir les réflexes liés au métier.
- **Campus travaux** : Bouygues Travaux Publics proposera une formation dédiée aux collaborateurs du pôle TP avec une étude de cas adaptée à nos métiers en 2024.
- Nous développons également **un nouveau programme** pour les collaborateurs travaux ayant 5 à 7 ans d'expérience. **5 fondamentaux** constitueront ce programme : Santé/sécurité, Relation Client, Juridique, Finances, Management.

Une offre technique au travers d'**Archimède**, pour les jeunes Ingénieurs des filières Techniques, Encadrement Travaux, Qualité et Sécurité, en en cours de refonte et sera proposée en 2024.

Enfin, l'offre de formation Bouygues Travaux Publics est disponible sur le site Skills'Up, conçu pour les collaborateurs et les managers. Les formations par parcours métiers ont été mises à jour et enrichies pour mener à bien la campagne de recueil des besoins 2024.

4. Information relative au lancement de HR4You

Yvan HENault informe les membres du CSE que RUBIS va évoluer vers une nouvelle version dénommée HR4YOU à partir de janvier 2024.

Pour les collaborateurs, les principales améliorations apportées par HR4You sont les suivantes :

- Refonte d'un espace Managers / Collaborateurs plus ergonomique avec des fonctionnalités similaires,
- Un nouvel espace de gestion du télétravail,
- La modernisation et la simplification du planning des absences et des présences.

Afin d'accompagner les collaborateurs dans cette évolution, une large campagne de communication / sensibilisation sera organisée :

- D'octobre à décembre 2023 : vidéos, flyers, campagne d'affichage chantiers / agence.
- A compter de janvier 2024 : campagne Webinars/Live Teams à destination des collaborateurs, managers et RH ainsi qu'une mise à disposition de la documentation relative à cette nouvelle plateforme (fiches mémos, vidéos, guides).

Yvan HENault précise qu'une fois que le déploiement sera finalisé, une réflexion sera engagée en vue de permettre l'accès pour les collaborateurs à HR4You via un smartphone ou une tablette.

5. Information relative à l'enquête d'engagement des collaborateurs

Yvan HENault indique qu'une enquête d'engagement des collaborateurs de Bouygues Construction sera lancée du 9 au 20 octobre 2023.

L'enquête sera réalisée de manière 100% dématérialisée, auprès de l'ensemble des collaborateurs Etam / Cadres (Staff) avec 3 mois d'ancienneté au 1^{er} septembre 2023 du périmètre monde de BYCN (21 000 collaborateurs concernés, enquête traduite en 12 langues).

Les objectifs de l'enquête sont les suivants :

- Mesurer l'engagement des collaborateurs, leur satisfaction, leur confiance et leur taux de recommandation de l'entreprise.
- Vérifier la compréhension, le déploiement et l'impact du projet Greenlight de transformation et de développement de Bouygues Construction.
- Adapter, renforcer et corriger les actions en fonction des retours de l'enquête.

L'enquête est construite sur un socle commun de 12 questions pour l'ensemble du périmètre Bouygues Construction, complétée de questions spécifiques à chaque entité en fonction du contexte et des enjeux locaux.

Yvan HENault précise que l'enquête sera réalisée grâce à l'outil Qualtrics permettant de garantir la confidentialité et l'anonymat mais également de réaliser cette enquête sur un périmètre monde.

6. Information concernant la désignation d'un RS

Yvan HENault indique que par courrier en date du 4 septembre 2023 Guillaume TANTIN a été désigné représentant syndical au CSE.

7. Point ASC

Béatrice LECLERC indique que le CSE lance la campagne pour une aide à l'activité sportive, appelée « **subvention sport** ». Tout est expliqué dans le document en annexe 1. Les commandes sont prises en septembre et octobre pour une livraison des cartes Décathlon en décembre. Au 29 septembre, 79 mails demandes par mail sont comptabilisés. Pour rappel, cette subvention concerne le collaborateur et tous ses enfants.

L'engagement avec Meyclub prend fin le 26 septembre 2023. Arrivant bientôt au terme de cette engagement, la plateforme POZEO (voir annexe), Nouvelle Lune (voir annexe) va bientôt être mise en place.

(Le 29 septembre, lors de la réunion CSE, 122 ayants-droits été inscrits à la billetterie, Nouvelle Lune. Une relance par mail va être refaite. LECLERC Béatrice, TERRENI Elodie, et OUVRARD Antoine sont disponibles pour toutes informations complémentaires)

Concernant SKILLEOS, seulement 7 bénéficiaires depuis juillet 2023. Le temps passé sur les cours est en augmentation mais ce sont toujours les mêmes utilisateurs. Cette plateforme est en essai pour 1 an. Si le nombre de bénéficiaires n'est pas conséquent en décembre, le CSE sera dans l'obligation de résilier cette plateforme en mars 2024.

Concernant les cadeaux de Noël, cette année les commandes de Noël pour les enfants remportent un grand succès. *Livraison semaine 48.*

Concernant les colis de Noël, la campagne des colis de Noël est lancée du mercredi 4 Octobre 2023 au 29 Octobre 2023. Fleuron de Lomagne, le prestataire a envoyé un mail à chaque collaborateur. Elodie TERRENI envoie un autre mail pour une relance. Livraison des colis semaine 48.

Une présentation des activités sociales et culturelles (voir annexe) a été faite par les élus sous la forme d'une maquette qui sera envoyé à chaque collaborateur.

(Toutes les annexes sont disponibles à la fin du compte rendu)

8. Consultation relative aux demandes d'aménagements d'horaires

- Chantier Station de Montaudran – Tranché Métro
- ✓ Collaborateurs concernés : 15 Encadrement maîtrise / 40 compagnons
- ✓ Motif du recours : Respect des jalons contractuels pour :
 - Réalisation des travaux GC nécessaire pour le montage du TBM dans la gare et l'arrière gare
 - Réalisation des travaux GC des ouvrages de Montaudran (Tranchées et Gare)
- ✓ Date de mise en place : 23 octobre 2023
- ✓ Durée : 2 ans
- ✓ Horaires :
 - Poste 1 : L au J 6h-14h et V 6h-12h
 - Poste 2 : L au J 14h-22h et V 12h-18h
 - Si besoin de travailler le samedi, l'équipe du poste 2 travaillera de 7 à 13h
 - Nota : Rotation des équipes : 1 semaine de matin et 1 semaine d'après-midi

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Vienne
- ✓ Collaborateurs concernés : 5 Cadres / 1 ETAM / 9 compagnons

- ✓ Motif du recours : Férié décalé pour continuité des travaux pour personnel en grands déplacements et limiter la perte de productivité sur le chantier.
- ✓ Date de mise en place : 1^{er} novembre
- ✓ Durée : 1 jour (mercredi 01 novembre), / Vendredi 03 novembre en congé.
- ✓ Horaires : 7-18h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Calais

- ✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 2 ETAM / 5 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux de remplacement des tabliers métalliques SNCF du pont Mollien à Calais
- ✓ Date de mise en place : entre le 28 octobre et le 31 octobre 2023
- ✓ Durée : 4 jours
- ✓ Horaires : 24 /24h en 3 postes du samedi 4h au mardi 22h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Nogent sur Seine

- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre
- ✓ Motif du recours : Cette demande de dérogation est motivée en raison des circonstances exceptionnelles de travail en zone SNCF sur les voies de service pour mise en accessibilité PMR de la gare SNCF de NOGENT SUR SEINE (10 400)
- ✓ Date de mise en place : OCP n° 1 / Week-end S39 du samedi 30/09/23 au lundi matin 02/10/23
- ✓ Horaires :

Samedi 30/09/2023 : 4h00-14h00 (dont 1 heure de pause rémunérée)

lundi matin 02/10/2023 : 00h00- 6h00 (dont 20 mns de pause rémunérée)

- ✓ Durée : 2 jours

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier de Lille Pont de Fives
- ✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 2 ETAM / 16 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux de dépose d'encorbellements du pont de FIVES sous coupure de voies SNCF
- ✓ Date de mise en place : entre le 09 octobre 2023 et le 30 novembre 2023
- ✓ Durée : 8 semaines
- ✓ Horaires : Travaux de nuit
Lundi-mardi/Mardi-mercredi/Mercredi-jeudi/Jeudivendredi/Vendedi-samedi de
20h00 à 6h00 & Samedi-dimanche de 20h00 à 10h00.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier PS118 Montpellier
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Encadrement / 10 compagnons
- ✓ Motif du recours : Nuits supplémentaires pour la préparation de la démolition
- ✓ Date de mise en place : mercredi 11 au vendredi 13 octobre 2023
- ✓ Durée : 2 nuits
- ✓ Horaires : 20h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier PS118 Montpellier
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Encadrement / 8 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux de nuit dans le cadre du marché du PS118 : o Modification du balisage sur l'A709 o Installation de chantier en TPC o Pose et bétonnage du tablier, coques préfas o Réalisation des longrines au-dessus de l'A709 o Démolition de l'ouvrage existant

- ✓ Date de mise en place : du samedi 14 au dimanche 15/10
- ✓ Durée : 1 nuit
- ✓ Horaires : 21h-6h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

- Chantier Ecluse de Quesnoy sur Deule

- ✓ Collaborateurs concernés : 4 Cadres / 3 ETAM / 50 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux de battage, terrassement, butonnage, équipements divers et coulage béton. Intervention possible uniquement pendant la coupure de la navigation (chômage) programmée de l'écluse, c'est-à-dire du dimanche 8 octobre au mardi 31 octobre 2023.
- ✓ Date de mise en place : du 8 octobre au 31 octobre (soit 3 semaines)
- ✓ Durée : 3 semaines continues dans le cadre d'un chômage (fermeture de la navigation) d'écluse
- ✓ Horaires :
 - o 7j/7 en 2 postes de 10 h x 4 jours (1 poste de 5h à 15h et 1 poste de 14h à minuit)
 - o 5j/7 en semaine en 1 poste de nuit (22h à 6h)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

Le comité social économique approuve cet aménagement d'horaires

9. Information sur les aménagements d'horaires connus et réalisés entre les deux réunions

- Chantier du Viaduc de Vienne

- ✓ Collaborateurs concernés : 6 Encadrement/Maîtrise / 10 compagnons
- ✓ Motif du recours : Travaux de réparation béton et d'injection de fissure avec basculement d'autoroute ou fermeture de voies secondaires de nuit
- ✓ Date de mise en place :

Nuits du 04 au 29 Septembre 2023 (Encadrement / Maîtrise)

Nuits du 11 au 29 Septembre 2023 (Encadrement / Maîtrise + Compagnons)
Nuits du lundi, mardi, mercredi, jeudi en semaine

✓ Durée : 4 nuits par semaine

- Détail des nouveaux horaires :

Travail de nuit	Toutes nuits
Horaires de nuit	20h00-06h00

Dans la limite de 9h travaillées par nuits (10h de présence dont 1h de pause)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Ouche

✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres/ 3 ETAM/ 10 compagnons

✓ Motif du recours : Contraintes d'exploitation par APRR (plages précises de fermeture des voies de circulation pour permettre les travaux)

✓ Date de mise en place : 04/09/2023

✓ Durée : 7 semaines

✓ Horaires :

Semaine 36 à 42 : 3x8 (6h-14h/ 14h-22h/ 22h-6h)

Samedis de la semaine 36 à la semaine 41 inclus travaillés (6h-14h/ 14h-22h)

46 h de travail maximum hebdomadaire – 35h de repos en fin de semaine, décalage de la prise de poste le lundi pour les équipes ayant travaillé le samedi.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du PS118 Montpellier

✓ Collaborateurs concernés : 2 Encadrement / 8 compagnons

✓ Motif du recours : Décalage planning du coulage du tablier (phase 2) depuis la dérogation signé le 13/04/2023. Coulage de nuit pour éviter les fortes chaleurs.

✓ Date de mise en place : 04/08/2023

✓ Durée : 1 nuit

✓ Horaires : 3h-12h

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Belleville
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres/ 1 ETAM/ 4 compagnons
- ✓ Motif du recours : Vérinage du viaduc ne pouvant s'opérer que de nuit
- ✓ Date de mise en place : 17/08/2023
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Horaires : 20h-5h (1h de pause)

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier de Belleville
- ✓ Collaborateurs concernés : 2 Cadres / 1 ETAM / 4 compagnons
- ✓ Durée : 2 jours
- ✓ Date de mise en place : 27/09/2023
- ✓ Horaires : 20h-5h

Motif du recours : Vérinage du viaduc ne pouvant s'opérer que de nuit

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier Ecluse de Quesnoy sur Deule
- ✓ Collaborateurs concernés : 1 Cadre / 2 ETAM / 6 compagnons
- ✓ Durée : 4 semaines uniquement du lundi au vendredi
- ✓ Date de mise en place : du 22 aout au 18 septembre 2023
- ✓ Horaires : Travail en deux postes de 8h – 1 de 6h à 14h et 1 de 13h à 21h

Motif du recours : Retard sur les travaux de battage (à la suite d'un aléas chantier) de l'estacade de chantier. Travaux (jalons) à terminer absolument pour être prêt pour les travaux sous coupure de la navigation (chômage) programmée du 8 octobre au mardi 31 octobre 2023. Après revue du planning, seul le passage en 2 postes est possible pour rattraper le retard sur le planning.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du Monument à la gloire des combattants
- ✓ Collaborateurs concernés : 3 Cadres / 14 compagnons
- ✓ Durée : 1,5 mois
- ✓ Date de mise en place : 14/07/2023
- ✓ Horaires : jour férié du 14/07/2023 et tous les samedis du 15/07/2023 au 26/08/2023

Motif du recours : Le monument devra être déplacé impérativement le 31 aout. Pour respecter cette contrainte nous devons accélérer la production en rallongeant le temps de travail.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

- Chantier du Monument à la gloire des combattants
- ✓ Collaborateurs concernés : 6 Cadres / 16 compagnons
- ✓ Durée : 1 jour
- ✓ Date de mise en place : Jour férié du 15/08/2023
- ✓ Horaires : 8h à 17H30

Motif du recours : Le monument devra être déplacé impérativement le 31 aout. Pour respecter cette contrainte nous devons accélérer la production en travaillant un jour férié.

Rémunération prévue pour cet aménagement horaire : selon les accords en vigueur

2^{ème} Partie : LA VIE SANTE DE L'ENTREPRISE

1. Sécurité

Driss LAHMAMOUCI présente les résultats sécurité de Bouygues TP Régions France à fin aout.

Résultats Sécurité à fin aout 2023 pour Bouygues TP RF :

Taux de fréquence :	13,63	Objectif ≤ 4,5
TFG :	20,45	Objectif ≤ 25
Taux de gravité :	0,70	Objectif ≤ 0,90

6 AT avec arrêt

3 AT sans arrêt

Résultats sécurité à fin aout 2023 pour l'intérim :

Taux de fréquence :	40,13	Objectif ≤ 15
TFG :	51,60	Objectif ≤ 30
Taux de gravité :	0,36	

2 AT sans arrêt

7 AT sans arrêt

3^{ème} Partie : LA VIE SOCIALE DE L'ENTREPRISE

Question n°1 : Pourriez-vous préciser le principe des paiements des jours placés sur les CET monétisables ? Le paiement est basé sur le salaire de l'année épargnée ? ou de l'année payée ? Pourquoi certains collaborateurs se retrouvent avec un solde non arrondi, alors qu'ils n'ont épargné que des journées entières ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT indique que la section A du Compte Epargne Temps peut être utilisée par la conversion financière des jours affectés sur cette section (on parle alors de monétisation).

Ainsi, tout collaborateur peut demander, à tout moment, la monétisation d'une partie ou de la totalité de ses droits portés en compte de la section A.

La règle de conversion est la suivante :

Somme à verser = nombre de jours ouverts liquidés x (salaire mensuel brut au moment du déblocage / 21,74)

La division par 21,74 génère forcément un solde non arrondi.

Question n°2 : Pouvez-vous préciser si la prime de 500 euros pour le vélo électrique est renouvelée tous les ans lorsque le collaborateur change son vélo ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT répond que la mesure vaut pour 2023 uniquement et dans la limite de 500€ par collaborateur. En cas de renouvellement de la mesure elle ne devrait concerner que de nouveaux collaborateurs.

Question n°3 : Concernant les primes ou augmentation dues à l'inflation, négociées au cours de l'été, pouvez-vous nous donner plus d'informations car nous n'avons eu aucun retour, aucune note, aucun affichage ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT indique que lors des NAO 2023, l'engagement a été pris de se revoir (Directeurs/OS) avant l'été pour échanger sur la politique salariale 2023 (résultat des conf de mars + éléments de conjonctures actuelles.)

Les élus ont été reçus à ce titre :

- le lundi 12 juin,

- le mardi 20 juin 2023,

Lors des 2 réunions animées un bilan a été fait et des échanges sur la conjoncture actuelle se sont tenus.

La revue exceptionnelle de septembre n'a pas fait l'objet d'un protocole particulier.

Il précise que pour septembre, il a été décidé par le COMEX de BYCN de réaliser des ajustements salariaux au mois de septembre 2023.

L'effort a porté sur les premiers niveaux de salaire et sur les nouveaux embauchés qui ont rejoint l'entreprise entre l'été 2022 et début 2023. Des ajustements spécifiques ont été effectués pour des collaborateurs « cibles » ou ayant changé de périmètre de responsabilité.

Cette campagne a été sélective afin d'éviter tout effet de saupoudrage et il ne s'agissait en aucun cas d'une revue générale des salaires. Une sélectivité encore plus grande a été observée pour les Chefs de Service et au-delà.

Le budget consacré à cet ajustement est de 0,8% de la masse salariale.

Question n°4 : Certain collaborateur prend la route le dimanche pour être présent le lundi matin à leur visite médicale. Pourquoi un collaborateur doit faire son trajet pour sa visite médicale un dimanche ? Peut-on adapter les horaires des visites médicales par rapport aux distances kilométriques des chantiers afin qu'il se rende à sa visite le lundi dans la journée ou dans la semaine ? (et non un lundi matin à 9h) **(CFTC)**

Yvan HENAULT répond que par principe, les visites médicales doivent être planifiées en optimisant les trajets et en limitant les contraintes pour le collaborateur et le chantier.

Toutefois, les éléments suivants doivent être pris en compte :

- *La disponibilité médicale,*
- *La limitation des trajets en milieu de semaine,*
- *La proximité du lieu de chantier et / ou du domicile.*

Question n°5 : Sur beaucoup de chantiers (Saint Dizier, Saint-Hostien, Livron...), l'affichage obligatoire n'est pas à jour. Certains documents datent encore des anciennes élections. Pourriez-vous rappeler que cet affichage est obligatoire? **(CFTC)**

Yvan HENAULT confirme que cet affichage est obligatoire et doit être mis à jour sur chaque chantier/chaque agence.

Les éléments à l'afficher sont sur le portail travaux.

Question n°6 : Serait-il possible qu'une personne des ressources humaines puisse prendre en charge l'organisation des voyages des membres du CSE (délégation sur chantier...) ? ou que la secrétaire du CSE ait accès à Traveidoo pour gérer cette organisation ? **(CFTC)**

Les voyages s'organisent avec le chantier / agence de rattachement.

Question n°7 : Des collaborateurs BTP RP ont été mutés BTP RF. Pouvez-vous nous en dire davantage? D'autres mutations, suivront-elles au printemps prochain ? **(CFTC)**

Yvan HENAULT indique qu'un établissement BYTP RF IDF a été créé, les embauches nouvelles se font sur cet établissement. Par ailleurs, à l'occasion d'une modification nécessitant un avenant, un nouveau contrat est proposé.

Question n°8 : affichages dans tableaux des chantiers France ; la direction 1 fois pour toutes peut-elle faire 1 piqûre de rappel des affichages dans les tableaux des chantiers français ? 1 /3 n'est pas à jour ! Trombinoscope de 2018/2022 presque partout ? (FO)

Idem question 6.

Question n°9 : nids de guêpes et frelons ; dans les paniers de manutention et stockage, dans les Etaies , dans les containers nous trouvons des nids de guêpes, est-ce que les chantiers sont équipés d'aérosols anti guêpes et essaïms ? Exemple d'aérosols foudroyant avec poignées pompiers ? (FO)

Après échanges, il est décidé que ce sujet fera l'objet d'une préconisation du CSSCT.

Question n°10 : Les compagnons, fiches transferts et prêts sur 2ème chantier ; dans le nord Est les compagnons se plaignent de ne pas recevoir leurs fiches de transferts ? Les compagnons prêtés aux chantiers dans les besoins qui ont des logements en cours sont-ils rémunérés correctement ? La direction peut elle nous rappeler la règle du déplacement dans le grand déplacement ? (FO)

Yvan HENAULT indique que les règles relatives à la triple résidence ont déjà été rappelées en CSE.

Question n°11 : Si un compagnon TP Région Parisienne déjà prêté chez TPRF souhaite intégrer nos équipes TPRF pour faire du grand déplacement quelle est la meilleure marche à suivre pour qu'il intègre nos équipes de coffreurs ? (FO)

Yvan HENAULT indique que le compagnon en question doit solliciter un point avec son manager qui fera remonter l'information au RH.

Question n°12 : la direction peut-elle nous laisser débriffer avec tous les élus présents pendant cette teams CSE durant 10 mn sur la future organisation de Cadarache concernant la semaine à 4 jours (horaires, déplacements, voyage retour du jeudi soir , perte d IGD , etc... ? Sachant que TP l'a déjà mis en place et les collaborateurs n'ont eu aucune perte de salaire (FO)

En préambule, Yvan HENAULT indique que cette organisation n'a jamais été mise en place.

En effet, dans les organisations grands projets, le but est d'allonger la semaine de travail sur 6 ou 7 jours avec des postes tournants.

Les contraintes imposées, notamment par le travail du WE, ne sont pas comparable avec une organisation visant à réduire l'amplitude de la semaine sur 4 jours.

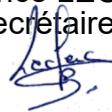
Gilles DOLFI précise que cette expérimentation doit permettre de mesurer les effets d'une telle organisation sur la qualité de vie des collaborateurs mais aussi sur la sécurité et la productivité.

PRESENTS :

MEMBRES ELUS : Hervé DUMAS/ Elodie TERRENI/ Antoine OUVRARD/ Virginie LUCAS/ Christelle PETITPAS/ Frédéric MOGADJI/ Léo DAURIOS/ Vincent LEFEVRE/ Eric DURIEZ/ Didier SERIR/Simon DEHOVE/ Jean Marie DEVELTER/ Kévin YSEBAERT/ Guillaume BRUGOT

SECRETARE DU CSE : Béatrice LECLERC

Béatrice LECLERC
La secrétaire du CSE

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Béatrice Leclerc', is written over the printed name and title.



Le CSE œuvre pour vous !

Présentation de vos avantages collaborateurs

CSE (2022-2026)



Secrétaire



Béatrice LECLERC

06.79.77.47.74

Délégués syndicaux



Antoine OUVRARD

06.69.39.85.90



Frederic MOGADJI

06.70.09.51.37

Représentant syndical



David DUPONT

06.16.59.12.65

Trésorier



Olivier MONFRAY

06.60.66.98.68



Contact ASC

Elodie TERRENI

06.62.93.93.53

1^{er} Collège : Compagnons / ETAM A,B,C,D

Titulaires



Béatrice LECLERC
CFTC
Secrétaire CSE



Guillaume BRUGOT
CFTC



Vincent LEFEBVRE
FO



Kévin YSEBAERT
FO



Frédéric MOGADJI
FO

Suppléants



Mehdi ZEGHOUDI
CFTC



Didier SARROUL
CFTC



Jean-Marie DEVELTER
CFTC



Mickaël DELORME
FO



Didier SERIR
FO

2^{ème} Collège : ETAM E,F,G,H

Titulaires



Antoine OUVRARD
CFTC
Délégué Syndical



Christelle PETTIPAS
FO

Suppléants



Elodie TERRENI
CFTC



Virginie LUCAS
FO

3^{ème} Collège : Cadres

Titulaires



Olivier MONFRAY
CFTC



Camille ABRACHY
CFTC



Eric DURIEZ
FO

Suppléants



Hervé DUMAS
CFTC



Léo DAURIOS
CFTC



Simon DEHOVE
FO

CSE (2022-2026)



Votre CSE a créé un **site intranet** afin que vous ayez accès depuis votre email professionnel pour ceux en bénéficiant ou depuis votre email personnel pour les compagnons à l'ensemble des **informations et avantages de l'Entreprise** depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

<https://bouyguesconstruction.sharepoint.com/sites/bytp RFCSE/SitePages/CSE-BYTPRF.aspx>

Pour les personnes n'ayant pas d'email professionnel, vous avez reçu le 8 juin 2022 un mail contenant un lien d'activation pour votre première connexion.

Si vous ne l'avez pas reçu, veuillez vérifier vos spams, sinon, veuillez envoyer un mail à e.terreni@bouygues-construction en mentionnant votre nom afin que le lien vous soit renvoyé.

Organisation :

 Les élus

 Réunions CSE

Protections et aides :

 Protection santé

 Comité d'entraide

 Harcèlement

L'entreprise :

 Plaquette commerciale 2022

 Infos Compagnons

 Guide bienvenue Etam/Cadres

Epargne salariale :

 Brochure

 PEE

 PERCOL

CSE (2022-2026)



240 000 €

→ Activités Sociales et Culturelles
105 000 €

→ Chèques et cartes vacances
135 000 €

+ 40% de budget en 2023

Peuvent bénéficier des avantages du CSE tout collaborateur de plus de 3 mois d'ancienneté et n'étant pas en période de préavis de départ de la société à la fin de la campagne de commande.

Activités Sociales et Culturelles



Elodie TERRENI
06.62.93.93.53



Cartes vacances – Chèques vacances



NOUVEAU



Billetterie en ligne à tarif préférentiel



NOUVEAU



Plateforme de développement personnel



NOUVEAU

Carte cadeau pour la pratique sportive



NOUVEAU

Carte naissance



Noël des enfants: jouets, chèques cadeaux



Colis gourmand de fin d'année



Elodie TERRENI
06.62.93.93.53

Antoine OUVRARD
06.69.39.85.90

400 € de chèques ou cartes vacances
avec contribution variable du collaborateur

Condition salariale 400,00 €	Participation collaborateur (4 prélèvements sur salaire)
≤ 2 700,00 € brut mensuel Subvention CE de 80% soit 320,00 €	4 x 20,00 €
2 701,00 € à 4 000,00 € brut mensuel Subvention CE de 60% soit 240,00 €	4 x 40,00 €
4 001,00 € à 6 000,00 € brut mensuel Subvention CE de 40% soit 160,00 €	4 x 60,00 €
≥ 6 001,00 brut mensuel Subvention CE de 20% soit 80,00 €	4 x 80,00 €

Dates à retenir:

Commande : mi-janvier à mi-février

Prélèvement sur salaire : mars à juin

Livraison : juin

Vous avez le choix entre:

- **Macartevacances**, carte de paiement utilisable dans les enseignes Vacances, Sport et Culture en magasin ou sur internet qui acceptent la Mastercard.

Cette carte n'est pas utilisable dans les restaurants (règle de l'administration fiscale).

Cette carte nominative doit être conservée une fois utilisée car elle est recreditée les années suivantes et doit être restituée au CSE au maximum 6 mois après le départ de l'entreprise (après avoir été utilisée).

En cas de perte ou de vol, nous pouvons faire une opposition à la carte, une nouvelle carte vous sera envoyée moyennant 7€ à votre charge.

- **Chéquier ANCV** au format papier envoyé en courrier recommandé à votre domicile

CSE (2022-2026)



Béatrice LECLERC
06.79.77.47.74

Antoine OUVRARD
06.69.39.85.90

Billetterie en ligne disponible en e-billet ou en livraison

Comment en profiter ?

Vous avez reçu un mail d'activation lors du lancement de la Boutique pour accéder à la billetterie en ligne.

Vérifiez vos mails et SPAM !



Faites des économies !
toute l'année

DÉCOUVREZ QUELQUES EXEMPLES DES
offres disponibles

Bénéficiez de tarifs préférentiels allant jusqu'à 40 %

Profitez des subventions de votre entreprise
sur une sélection d'offres

Découvrez les tarifs préférentiels
et toutes les promos à l'année sur les :

cinémas, parcs d'attractions, loisirs, cartes cadeaux...



AUGMENTER VOTRE
POUVOIR D'ACHAT

La Boutique promo vous propose des réductions
toute l'année sur une grande variété d'offres :

Mode
Bricolage
Beauté
Culture

...



COMMENT
ÇA MARCHE ?

1

Rendez-vous sur
nouvellelune-boutique.fr

2

Saisir, soit votre adresse mail,
soit votre code personnel
(transmis par votre CSE)

3

Saisissez ensuite un mot de passe
pour créer votre compte

4

Un mail de validation
vous sera envoyé instantanément



Béatrice LECLERC
06.79.77.47.74

Des cours pour tous les goûts et dans tous les domaines :

- ✓ **Jeunesse** : donnez à vos enfants toutes les chances de réussir avec du soutien scolaire en ligne du CE1 au BAC, du Code de la Route, des Langues, des activités créatives, etc
- ✓ **Loisirs** : Initiez-vous à la Photographie, à un instrument, à la Gastronomie, aux Loisirs créatifs, à la Musique, au Dessin, etc
- ✓ **Bien-être** : Mettez-vous au Sport, au Yoga, à la Sophrologie, au Fitness, à la Danse, au développement personnel ou encore au Zéro Déchet, etc
- ✓ **Pro** : Maîtrisez les logiciels métiers Excel, Powerpoint ou encore Photoshop, Illustrator. Apprenez à parler en public, animer des réunions, optimiser votre temps, etc
- ✓ **Langues** : Apprenez plus de 40 langues : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Arabes et plus encore dans tous les niveaux. Initiez-vous aux langues régionales mais aussi la Langue des Signes.

SOUTIEN SCOLAIRE, MUSIQUE, JARDINAGE, INFORMATIQUE, DESSIN, LANGUES, JEUX VIDÉO...

+ 1400 COURS EN LIGNE, POUR TOUTE LA FAMILLE, SONT DISPONIBLES SUR SKILLEOS GRATUITEMENT ET EN ILLIMITÉ.



Comment en profiter ?

Vous n'avez pas encore activé votre compte Skilleos :

- rendez-vous sur <https://moncompte.skilleos.com/lp/cse-bouygues-tprf>
- entrez l'email de votre choix et le code d'activation : BTPRF983
- créez votre compte personnel gratuit
- profitez de plus de 1400 cours en accès illimité !

Vous êtes déjà inscrit au service :

- rendez-vous sur <https://moncompte.skilleos.com/lp/cse-bouygues-tprf>
- cliquez sur "j'ai déjà un compte"
- connectez-vous avec l'e-mail et le mot de passe utilisés lors de votre inscription
- profitez de Skilleos sur votre ordinateur, tablette ou smartphone !

CSE (2022-2026)



Elodie TERRENI
06.62.93.93.53

**Carte cadeau décatlon dématérialisée (par mail)
d'une valeur de 30€.**

Elle est valable 2 ans, utilisable en une ou plusieurs fois sur tous les produits et services, en ligne ou en magasin.

La carte est envoyée automatiquement à l'émetteur du mail, sinon, veuillez noter dans le corps du mail, l'email auquel envoyer la carte.

Dates à retenir:

Commande : septembre - octobre

Livraison : décembre



Bénéficiaire:

Le collaborateur et ses enfants déclarés auprès du service RH de moins de 16 ans.

Souscription:

Pour en bénéficier, vous devez nous retourner la preuve d'une cotisation réglée pour du sport d'un montant de plus de 30€ (abonnement, facture...) de l'année en cours mentionnant le nom de la personne concernée et du collaborateur.

Afin de respecter le budget alloué à cette subvention, seulement les 600 premières demandes pourront être prises en compte.



Elodie TERRENI
06.62.93.93.53

Carte cadeau Oxybul d'une valeur de 100€.

Elle est valable 1 an, utilisable en une ou plusieurs fois sur tous sur tout et tous les magasins de la communauté IDKIDS (hors jacadi):



La carte sera envoyée automatiquement au collaborateur par courrier recommandé après déclaration de la naissance auprès du service RH.

Comment utiliser votre carte cadeau



Sur Internet

- Rendez-vous sur le site Oxybul : <https://www.idkids.fr/oxybul-eveil-jeux>
- Sélectionnez les articles de votre choix et validez votre panier. Au moment du paiement, sous la rubrique «Choisir mon paiement», sélectionnez l'onglet «Carte Cadeau»
- Insérer le numéro de votre bon d'achat ainsi que le code PIN à 4 chiffres.
- Le montant de la carte sera automatiquement appliqué pendant la procédure de paiement

Complétez si nécessaire avec un moyen de paiement accepté. (CB, paypal, etc).

En magasin

- Scanner directement votre carte en caisse pour le paiement. (pour les e-carte, imprimer votre voucher, présenter le pdf sur votre mobile ou communiquer les 19 chiffres et le code PIN en caisse).
- Complétez si nécessaire avec un moyen de paiement accepté.

CSE (2022-2026)



Elodie TERRENI
06.62.93.93.53

A partir du site internet vous pouvez commander au choix :

- Les jouets de votre choix (jusqu'à 3 choix possibles par enfant). Le CSE prend en charge jusqu'à 80€. Si votre choix se porte sur un jouet plus cher, vous pouvez effectuer un complément par carte bancaire directement sur le site internet.

Les jouets sont distribués exclusivement sur le lieu choisi. Aucune réexpédition de jouet n'est faite. Les jouets non récupérés sur le lieu choisi avant la date butoir sont offerts à une association.

- Une carte cadeau JOUECLUB d'une valeur de 70€ utilisable en magasin ou sur internet, valable 1 an, qui est envoyé à votre domicile.
- Un chèque cadeau multi enseigne d'une valeur de 70€, valable 1 an, qui est envoyé à votre domicile.

La commande de chèque multi enseigne est réservée aux enfants de plus de 10 ans

Dates à retenir:

Commande : Juillet - Août

Livraison : décembre

Bénéficiaire:

Les enfants du collaborateur déclarés auprès du service RH de moins de 14 ans.



CSE (2022-2026)



Antoine OUVRARD
06.69.39.85.90

A partir du site internet vous pouvez commander votre colis gourmand de fin d'année parmi le choix proposé.

Dates à retenir:

Commande : Octobre

Livraison : décembre



Afin de vous faire bénéficier de tous ces avantages, nous collectons et sommes susceptibles de communiquer vos données personnelles à nos partenaires.

Celles-ci ne seront en aucun cas revendues et ne serviront qu'à vous faire bénéficier des actions du CSE.

Les données pouvant être transmises sont:

- ✓ Vos nom et prénoms
- ✓ Votre email personnel ou professionnel
 - ✓ Votre matricule
 - ✓ Votre adresse postale
- ✓ Le prénom et âge de vos enfants

En cas d'opposition de votre part, veuillez envoyer un mail à e.terreni@bouygues-construction.com

Vous ne pourrez cependant plus bénéficier des avantages du CSE auprès de nos partenaires ayant besoin de ces informations.



Chers collaboratrices et collaborateurs,

Votre CSE vous propose une nouvelle billetterie en ligne :



Accessible depuis votre ordinateur ou votre smartphone.

Profitez de nombreux tarifs préférentiels !

Un mail vous sera envoyé lors du lancement de cette opportunité. Pensez à vérifier vos courriers indésirables.

Nous vous souhaitons une bonne navigation.

Votre équipe CSE.

VOTRE CSE VOUS AIDE À FAIRE

des économies

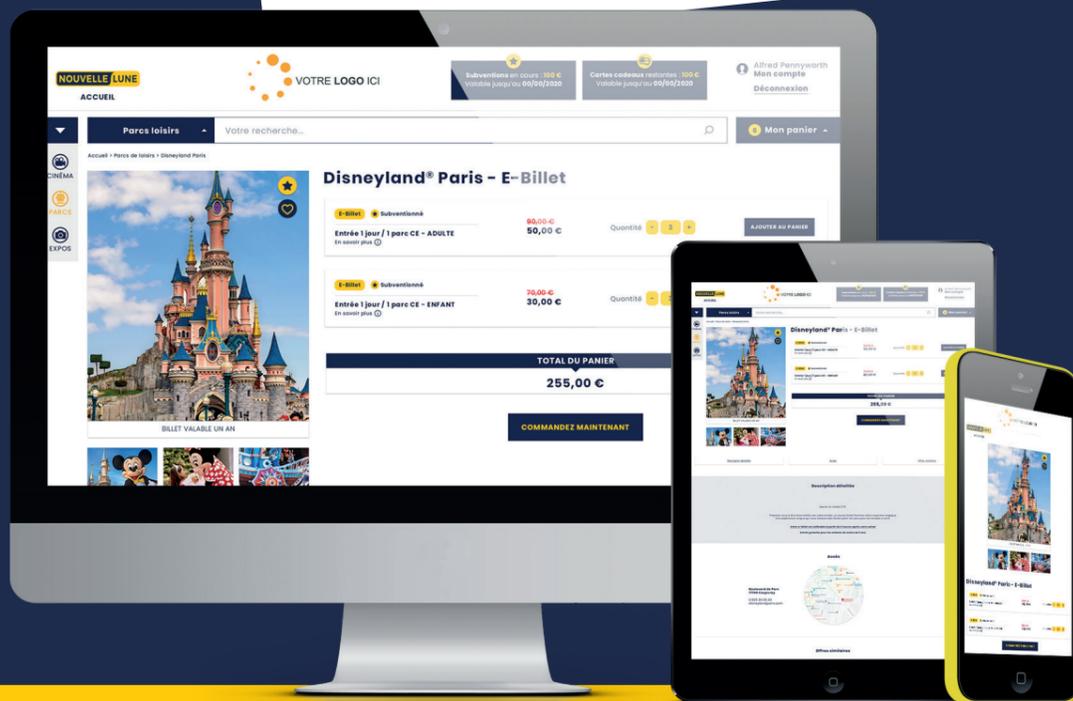
★ **TOUTE L'ANNÉE**

grâce aux

tarifs préférentiels

& AUX PROMOTIONS ☆

Nouveau!
TOUTE LA BILLETTERIE
24H/24, 7J/7



Rendez-vous sur le site

www.nouvellelune-boutique.fr



Votre CSE vous permet de commander directement toute votre billetterie de manière simple et rapide **quand vous voulez, où vous voulez !**

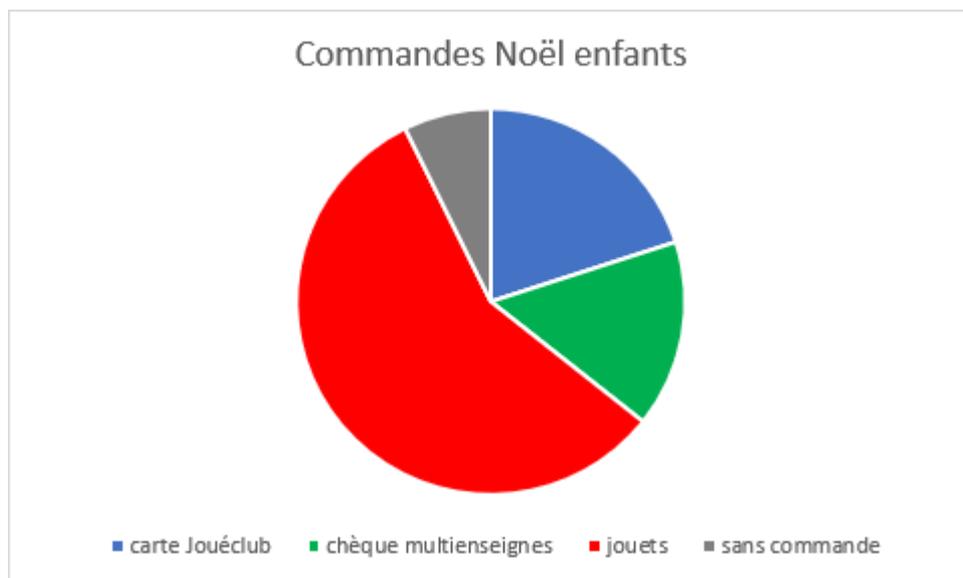
NOUVELLE LUNE

by **POZEO**

Commande Noël enfants

- 440 enfants étaient éligibles à la campagne en 2023
- 93% des collaborateurs éligibles ont passé commande (seuls 23 collaborateurs n'ont pas commandé)
- Les commandes représentent 536 jouets / 88 cartes cadeaux Joué club / 69 chèques cadeaux multi-enseigne

Diagramme représentatif des commandes



A noter

- Les livraisons en agences des jouets seront réalisés fin novembre pour une récupération avant le 15 décembre 2023. Les jouets non récupérés à cette date seront offerts à une association.
- Les cartes cadeaux Joué club seront envoyées en courrier recommandé à domicile
- Les chèques cadeaux multi-enseignes seront envoyés en courrier recommandé à domicile

La campagne de commande étant clôturée depuis le 31 août, plus aucune commande ne peut être prise en compte.

	2022	2023
Jouets	492	536
Cartes cadeaux Jouets Club	85	88
Chèques cadeaux multi-enseigne	48	69



Skilleos



SOMMAIRE

1 Votre équipe dédiée

2 Les statistiques globales

3 Détail des statistiques

4 Les nouveautés

5 Notre partenariat

SOMMAIRE

1 Votre équipe dédiée

2 Les statistiques globales

3 Détail des statistiques

4 Les nouveautés

5 Notre partenariat

6 Notre option presse, livres, bd

**VOTRE EQUIPE
DEDIEE**

1.

Vos interlocuteurs privilégiés

- Votre interlocuteur pour la durée de notre partenariat
- Vous accompagne du lancement à l'animation pour faire de Skilleos un succès et la plateforme préférée de vos salariés/adhérents
- Analyse avec vous les différents indicateurs de performance et mène les plans d'action validés



Robin
Responsable
Comptes CSE

07 57 91 74 29

robin.jacquot@skilleos.com
cse@skilleos.com



Camille
Responsable
Comptes CSE

07 57 90 80 97

camille.lecornio@skilleos.com
cse@skilleos.com



Maya
Responsable
Comptes CSE

07 57 90 39 66

maya.bequart@skilleos.com
cse@skilleos.com

Vos interlocutrices privilégiées

- Répond aux questions techniques des utilisateurs
- Apporte les solutions à leurs demandes
- Satisfaire les utilisateurs pour leur apporter la meilleure expérience sur Skilleos



Sophie
Service client

[Support client](#)

DES SUPPORTS DE COMMUNICATION À VOTRE DISPOSITION

Un [kit média](#) avec tous les visuels Skilleos :

- Des flyers, affiches
- Des visuels et des descriptions à intégrer directement sur votre site CSE, votre intranet, vos réseaux sociaux et outils collaboratifs
- Des emails prêts à l'emploi

La possibilité d'organiser un webinaire pour présenter le service à vos salariés.

Lien [disponible ici](#).

Skilleos
skilleos.com

Concrétisez vos projets.
Réalisez vos rêves.
Atteignez vos objectifs.

Avec les +1400 cours en ligne de Skilleos.

Offert par votre CSE !



Skilleos
skilleos.com

Concrétisez vos projets.
Réalisez vos rêves.
Atteignez vos objectifs.

Avec les +1400 cours en ligne de Skilleos.

Offert par votre CSE !



Skilleos
skilleos.com

Concrétisez vos projets.
Réalisez vos rêves.
Atteignez vos objectifs.

Avec les +1400 cours en ligne de Skilleos.

Offert par votre CSE !



LES STATISTIQUES GLOBALES

2.

L'utilisation de Skilleos

Temps passé par univers



Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

Ce classement est établi en fonction du temps passé.

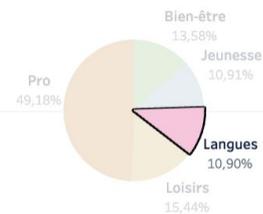
Guitare : les Fondamentaux
Trading FOREX : les Fondamentaux
Trading FOREX : les vagues de Wolfe
Excel 2016 : les Fondamentaux
Langue des Signes Française pour les professionnels de la petite enfance
Messagerie Outlook (Microsoft 365)
Trading FOREX : le scalping avec Ichimoku
Cryptomonnaies & DeFi : investissement et bases du trading
Microsoft Access : les fondamentaux
Espagnol - Express

L'AFFLUENCE SUR SKILLEOS :

- **133 Utilisateurs actifs**
- **590 Sessions de formation effectuées à date VS 412 en Juillet**
- **Plus de 267 heures de temps passé sur les cours Skilleos** (cela ne prend pas en compte le temps passé sur les quiz/annexes) **181 en Juillet**
- **4,4/5** Satisfaction moyenne des salariés

UNIVERS LANGUES

Temps passé par univers



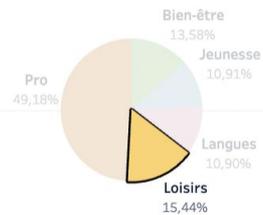
Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

Ce classement est établi en fonction du temps passé.

Langue des Signes Française pour les professionnels de la petite enfance
Espagnol - Express
Français B2 (FLE)
Anglais - Express
Anglais B1
Grec - Express
Anglais A1
Langue des Signes Française : les émotions
Anglais B2
Français - Express (FLE en Anglais)

UNIVERS LOISIRS

Temps passé par univers



Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

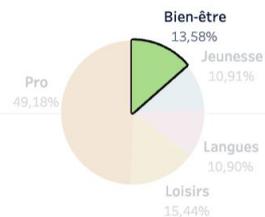
Ce classement est établi en fonction du temps passé.

Guitare : les Fondamentaux
Guitare : Techniques avancées
Solfège: Techniques avancées (2/2)
Photographie : les Fondamentaux
Magie : Tours de cartes
Faire son potager
Microstock : Vendre ses photos sur Internet
Solfège : Techniques avancées (1/2)
Solfège : les Fondamentaux
Magie de scène

Temps d'apprentissage

UNIVERS BIEN-ÊTRE

Temps passé par univers



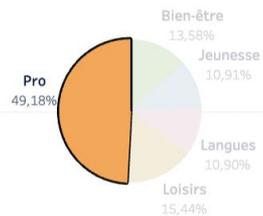
Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

Ce classement est établi en fonction du temps passé.

Vaincre sa peur de parler en public
Détecter les mensonges
Gérer son stress
Vaincre l'addiction au sucre
Développer les capacités de son cerveau
Loi d'attraction : les Fondamentaux
Désintoxication numérique
Se débarrasser des réveils nocturnes
Apprendre à s'aimer
La confiance en soi

UNIVERS PRO

Temps passé par univers



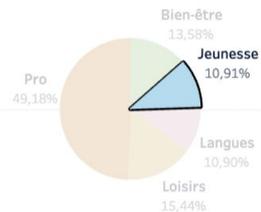
Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

Ce classement est établi en fonction du temps passé.

Trading FOREX : les Fondamentaux
Trading FOREX : les vagues de Wolfe
Excel 2016 : les Fondamentaux
Messagerie Outlook (Microsoft 365)
Trading FOREX : le scalping avec Ichimoku
Cryptomonnaies & DeFi : investissement et bases du trading
Microsoft Access : les fondamentaux
Excel 2016 : Techniques avancées
Trading FOREX : Le scalping sur les marchés financiers
Blender 3D : les Fondamentaux

UNIVERS JEUNESSE

Temps passé par univers



Top 10 des cours les plus suivis (populaires)

Ce classement est établi en fonction du temps passé.

Anglais (0-6 ans) - Niveau 1
Dessin pour enfant (6-12 ans) : les paysages
Français 1re Générale
Piano et solfège pour enfants (0-6 ans) niveau 1
Histoire-géographie 1re Générale
Mathématiques 1re Générale
Philosophie Tle Générale
SVT 3e - Révision Brevet
Origami pour enfants : les Marionnettes (6-12 ans)
Permis voiture : théorie



REGIONS FRANCE

Chers collaboratrices et collaborateurs,

Votre CSE vous propose une **subvention sport**, pour vous et vos enfants.

Pour en bénéficier, vous devez nous retourner le justificatif d'une cotisation réglée pour un sport d'un montant de plus de 30€ (abonnement, facture...) de 2023 mentionnant le nom de la personne concernée.

Pensez à indiquer votre Nom et Prénom.

Vos justificatifs doivent être envoyés **avant le 31 octobre 2023** à :

e.terreni@bouygues-construction.com

Vous recevrez d'ici la fin d'année **une carte cadeau décathlon dématérialisée** (par mail) d'une valeur de **30€**.



Elle sera valable 2 ans, utilisable en une ou plusieurs fois sur tous les produits et services, en ligne ou en magasin.

La carte sera envoyée automatiquement à l'émetteur du mail, sinon, veuillez noter dans le corps du mail, l'email auquel envoyer la carte.

Votre équipe CSE.

Peuvent bénéficier de cette subvention tout collaborateur de plus de 3 mois d'ancienneté et n'étant pas en période de préavis de départ de la société au 31/11/2023 pour lui et ses enfants déclarés auprès du service RH de moins de 16 ans.

Afin de respecter le budget alloué à cette subvention, seulement les 600 premières demandes pourront être prises en compte.